

## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 08-nov.-2010

Date de révision 25-déc.-2021

Numéro de révision 4

### 1. Identification

Nom du produit Phenylmaleic anhydride, 99%

AC310400000; AC310400010; AC310400100 Cat No.:

No. CAS 36122-35-7

**Synonymes** 3-Phenylfuran-2,5-Dione.

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

**Fabricant** Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

> Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

### 2. Identification des dangers

Classification

Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / **Classification WHMIS 2015** 

2015-17)

Toxicité orale aiguë Catégorie 4 Catégorie 4 Toxicité cutanée aiguë Catégorie 4 Toxicité aiguë par inhalation Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire.

#### Éléments d'étiquetage

### Mot indicateur

Attention

#### Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut irriter les voies respiratoires



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Enlever les vêtements contaminés

### Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

#### Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

## 3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids	
Phenylmaleic anhydride	36122-35-7	>95	

#### 4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Non applicable

**Méthode -** Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Aucune donnée disponible

Aucun raisonnablement prévisible.

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Aucun renseignement disponible

#### Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

Santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers physiques
2	1	0	N/A

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Éviter la formation de poussière.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

#### 7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation. S'assurer une ventilation

adéquate. Éviter la formation de poussière.

**Entreposage.** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Manipuler et

stocker le contenu sous azote. Protéger de l'humidité. Matières incompatibles. Agents

oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

<u>Directives relatives à l'exposition</u> Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition

occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

#### Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau de	s gants	Le temps de passage	Épaisseur des gants	Commentaires à gants
Caoutchoud	nitrile \	Voir les recommandations du	-	Protection contre les
Néoprè	ne	fabricant		éclaboussures seulement
Caoutchouc	naturel			
PVC				

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

#### **Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueSolideAspectBlanc casséOdeurAucun renseignement disponible

Seuil de perception de l'odeur
pH
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
119 - 122 °C / 246.2 - 251.6 °F

Point/intervalle d'ébullition 122 - 125 °C / 251.6 - 257 °F @ 0.2 torr

Point d'éclairNon applicableTaux d'évaporationNon applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité ou d'explosion
Supérieures
Inférieure
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Pression de vapeur Aucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

DensitéAucun renseignement disponibleSolubilitéAucun renseignement disponibleCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable Formule moléculaire C10H6O3

Masse moléculaire 174.16

## 10. Stabilité et réactivité

**Danger de réaction**Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

Excès de chaleur. Éviter la formation de poussière.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts, Bases fortes

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants,

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

## 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

Toxicologically Synergistic Aucun renseignement disponible

**Products** 

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Compo	sant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Phenylm	aleic	36122-35-7	Non inscrit(e)				
anhydr	ide						

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement

Aucun renseignement disponible.

**Tératogénicité** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Appareil respiratoire **STOT - exposition répétée** Aucun connu

#### Phenylmaleic anhydride, 99%

 Danger par aspiration
 Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

## 12. Données écologiques

Écotoxicité

Mobilité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

## 13. Données sur l'élimination

Aucun renseignement disponible.

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

## 14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

## 15. Informations sur la règlementation

#### Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Phenylmaleic anhydride	36122-35-7	ı	ı	ı	•	252-881-8	ı	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Phenylmaleic anhydride	36122-35-7	-	-	X	X	-	-	-	-

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD)

et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

#### Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

	Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Pł	enylmaleic anhydride	36122-35-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Phenylmaleic anhydride	36122-35-7	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

## 16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 08-nov.-2010

 Date de révision
 25-déc.-2021

 Date d'impression
 25-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

### Fin de la fiche de données de sécurité